

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 666 6 janvier 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
JCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

La solidarité et la crise

Le temps est venu où les idées simples n'ont plus guère d'utilité. Face aux difficultés économiques actuelles, les slogans de service sonnent plus creux encore que d'habitude. A gauche comme à droite. Monologues parallèles, impuissants à coller à la réalité.

D'un côté un patronat encouragé par la récession persistante et qui saisit sa chance de compenser ses coûts. L'arsenal des justifications techniques est bien fourni et les moyens de communications de masse nous ont rendu les termes familiers, donc mieux acceptables: cherté du franc suisse, tassement de la demande, taux d'intérêt élevé, etc. Ces arguments sont parfois justifiés; et dans d'autres cas, ils ne servent que de prétextes pour imposer la loi du plus fort, celle d'un patronat de droit divin, imbu de ses prérogatives, et qui n'admet de rendre des comptes à personne.

En face, des syndicats pris de court par la crise. Jamais encore le discours revendicatif n'a été aussi éloigné des résultats concrets. Aux exigences de réduction de la durée du travail et de pleine compensation du renchérissement répondent les ukases patronaux motivés par la logique économique. Aux appels à la solidarité des travailleurs des différentes branches et régions, des secteurs public et privé, fait écho le chacun pour soi.

Les syndicats ont tenu leur rôle en période de prospérité. Plus de richesse produite, et plus de salaires et de prestations sociales distribuées: le mécanisme était simple. La récession durable que nous connaissons met en échec les stratégies et les discours de l'expansion; elle met surtout à nu le pouvoir véritable des syndicats en Suisse, ce pouvoir

d'autant plus nécessaire en période d'austérité, lorsque les cartes sont redistribuées, lorsque les plus faibles dans la société sont les premiers touchés.

Les 35 000 fonctionnaires réunis à Berne ont pu faire illusion. Le Parlement n'a pas cédé. Mais que dire des parlementaires de la gauche, muets devant la défaite?

Le refus d'une revendication légitime — la semaine de quarante-deux heures — justifiait-il l'absence d'une requête alternative, d'un compromis partiel, en faveur des CFF et des PTT par exemple?

Il faudrait aussi parler des secteurs et des entreprises où les salaires sont réduits d'autorité (les employés passent un à un à la direction et la décision reste confidentielle), des régions où les travailleurs ne voient pas avec trop de tristesse la fermeture d'un atelier concurrent: une chance que leurs postes de travail à eux subsistent un peu plus longtemps. Là, les syndicats sont pratiquement absents. La peur au ventre est par contre bien présente.

Dans un tel climat, la solidarité doit prendre une autre signification. Pourra-t-on encore «mobiliser» sur des revendications générales, identiques pour le fonctionnaire genevois, l'horloger de

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci pour 1983!

On ne le dira jamais assez: merci à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà renouvelé pour un an leur bail avec «Domaine Public»; leur confiance nous permet d'envisager les mois qui viennent sans problèmes de survie. C'est énorme et cela nous conforte dans nos projets de développement du journal.

La solidarité et la crise

Tavannes, l'infirmière de Delémont et le métallo de Winterthur? La pleine compensation du renchérissement pour celui dont le travail est garanti n'aide en rien celui qui d'un jour à l'autre peut perdre son emploi; il ne faut donc pas attendre de ce dernier, pris à la gorge, qu'il manifeste sa solidarité.

Nous sommes entrés, et probablement pour longtemps, dans une période d'austérité (jusqu'à quand la gauche sera-t-elle effrayée par cette réalité et laissera-t-elle à ses adversaires/partenaires sociaux le monopole de l'action dans cette situation?). C'est dire que de nombreux emplois vont encore disparaître — et le slogan dérisoire «arrêtez les robots, on aura du boulot» n'y changera rien. C'est dire aussi que le niveau de vie va probablement baisser.

SOCIÉTÉ

Place de l'enfant: côté pile et côté face

La place de l'enfant dans la société est tributaire de deux lignes de force parallèles: il y a une bienveillance générale, bien sûr; mais cette bienveillance est liée à toujours plus d'inégalités concrètes. Ces deux versants ne m'ont jamais autant frappé que lors d'un récent visionnement d'un film sur l'adoption internationale à la Mission du Canada. L'adoption dans son principe postule en effet deux mentalités antagonistes dans la vision de l'enfant: d'un côté le parent naturel qui abandonne, de l'autre le parent adoptif qui accueille. L'adoption internationale, parce qu'elle relie des mentalités et des milieux familiaux opposés, opère et illustre

Dans une perspective syndicale, l'austérité assumée impose d'agir vite et fort dans trois directions:

— *Une solidarité qui met toutes les ressources disponibles, toute la mobilisation nécessaire pour la défense des plus défavorisés (indexation en priorité aux bas salaires, réduction plus substantielle de la durée du travail pour les fonctions les plus pénibles, soutien à ceux dont les conditions de travail sont aggravées sans justification économique).*

— *Une évidence: l'importance d'un droit effectif de participation. L'austérité peut n'être qu'un prétexte; le droit à une information complète sur la situation de l'entreprise et sur ses projets est donc un préalable indispensable à un pouvoir de négociation digne de ce nom.*

— *Une politique industrielle syndicale: un programme, des idées pour faire face. L'austérité impose des économies. Mais les économies, ce ne sont pas seulement des coupes budgétaires, ce sont surtout des investissements productifs et créateurs d'emplois. Qu'on pense seulement aux économies d'énergie possibles... Là, c'est à terme le contenu du travail qui est visé.*

J. D.

jusqu'à la caricature ce clivage du sentiment de l'enfant.

Revenons au premier versant du sentiment de l'enfance: la bienveillance. Elle se traduit par le fait que la société secrète en permanence un projet pour l'enfant: l'enfant se trouve en fait placé au centre des relations affectives du couple et il est institué allocataire de toute une série de biens tant matériels que symboliques. On trouve une analyse documentée de cette place privilégiée de l'enfant dans le récent ouvrage publié sous la direction de Jean Kellerhals, «Mariages au quotidien» (P.-M. Favre éditeur, chapitre V notamment).

UN RÔLE CENTRAL

L'enfant joue un rôle central, non pas seulement parce que les parents le veulent ainsi au niveau de

leurs motivations affectives (enfant = miroir du «nous-couple» comme dit Kellerhals), mais surtout parce que l'histoire récente a façonné puis favorisé l'émergence définitive de la fonction affective de l'enfant, mettant en retrait puis supprimant même ses autres fonctions économiques, de lignage ou d'identité statutaire.

Ce sentiment de l'enfant constitue également la pierre angulaire idéologique de la révision récente du droit civil de la filiation. Jamais un courant d'idée dominant n'aura trouvé accueil plus favorable dans une loi, se répercutant même dans plusieurs lois cantonales par le truchement assez coûteux du droit social aux avances sur pensions alimentaires.

LE RETOUR DU BALANCIER

L'esprit de réforme a atteint son point culminant et la période qui s'ouvre voit déjà le balancier retourner sur l'autre versant, celui des inégalités réelles de l'enfant.

L'enfant et la récession. Les désordres ont surgi dans deux champs en particulier pesant lourdement sur les moins de vingt ans: le système éducatif et son cortège de sélections d'une part, la réduction de toutes sortes de prestations visant à combattre les inadaptations d'autre part.

L'enfant de six ans qui entre aujourd'hui à l'école primaire a devant lui un tel amoncellement de handicaps sélectifs qu'il vaut mieux ne pas anticiper son avenir professionnel. La perspective de «goulets d'étranglement» inévitables et traumatisants apparaît comme un lourd tribut à payer au système dans son ensemble, même si la vague démographique se tasse fortement depuis trois ans.

La crise économique et la «décruée des prestations sociales» vont d'autre part frapper toute une population marginale qui avait pris le pli, dans les années septante, de compter sans trop s'en rendre

compte, sur une assistance généreuse et peu tâtilonne. Avec les restrictions budgétaires qui se multiplient, tout n'ira plus de soi en matière d'éducation spécialisée, de centres de loisirs et de lutte contre l'inadaptation.

Comment les responsables sociaux traduiront-ils ces nouvelles orientations en termes de politique sociale? Certains se refusent, avec de bonnes raisons et un peu de paresse, à anticiper la crise dans leurs propres secteurs. Les plus faibles, ceux qui ne disposent d'aucuns «lobbies» pour les défendre, sont tout simplement rayés de la carte, ainsi ces membres de l'Association vaudoise des petits nids qui n'ont guère qu'à fermer un à un leurs foyers d'accueil. Si le reflux «s'organise» de façon aussi lamentable, c'est qu'il n'existe en matière d'action sociale, aucun régulateur capable de susciter un consensus minimum. Dès lors, comme dans le combat des Horiaces et des Curiaces, et malgré l'omniprésence d'un sentiment de l'enfance réconfortant, chaque combattant continuera à tomber l'un après l'autre dans la plus désolante indifférence.

B. E.

NOIR SUR BLANC

La politique et la zone

La jeunesse, «problème» entre les «problèmes». Des thèses et des discours à foison. Mais la réflexion semble avoir pris du retard sur les faits, presque irrémédiablement. Et la crise s'approfondit, avec ses conséquences immédiates sur les mailons faibles de la chaîne du travail, laissant une fois de plus les jeunes en première ligne des difficultés, formation professionnelle, embauche, salaires, etc., etc.

Rencontres contrastées, à la lectures des dernières livraisons de deux publications «spécialisées» sur le sujet.

«Forum» d'une part, publication trimestrielle (bilingue) du Cartel suisse des associations de jeunesse¹. Ton «libéré», présentation aussi dynamique que le permettent des moyens qu'on devine restreints. Contraste absolu avec le contenu, un dossier hyper-classique d'une quinzaine de pages sur «le soutien des activités de jeunesse», dissertations et stratégies para-parlementaires, ébauches verbales d'un «lobby des jeunes», la politique de la jeunesse, revue et cent fois corrigée dans des analyses du «système», absence de la réalité concrète quotidienne. Le ton: «La jeunesse, comme catégorie sociale propre, est issue de la révolution industrielle. Depuis son apparition, elle n'a cessé d'essayer de trouver la place qui lui revenait dans la société. De cette volonté de participation sont nées les organisations de jeunesse. Mais aujourd'hui encore, cette participation trouve difficilement sa voie. L'aide de la Confédération à la formation extrascolaire active (activités de jeunesse) à laquelle nous consacrons ce numéro, illustre bien les difficultés qu'il y a à faire reconnaître le travail de nos organisations et lui obtenir le soutien nécessaire. La commission fédérale pour la jeunesse a publié récemment un important rapport sur ce sujet, recommandations à l'appui. Le Conseil fédéral en a pris connaissance, sans se prononcer sur son contenu. Inquiétant silence...»

La revue «Pro Juventute» d'autre part, placée sous le signe de «jeunesse, famille et société», publication qui bouclait en 1982 sa 63^e année de parution, présentation solide et traditionnelle à l'image de l'institution du même nom. Et là aussi, contraste absolu avec le principal thème abordé²: le dernier numéro paru entre en matière sur la «zone de Lausanne», «nouveaux groupes de marginaux sur lesquels aucun service ou institution social ne semble avoir de prise». Minoritaires entre les minoritaires, quelque 150 adolescents ou jeunes adultes, «ayant rompu toute attache avec la société» et qui avaient trouvé un point de chute au «centre autonome», avant sa fermeture. Reportage saisissant, interviews rapportées sans complai-

sance et sans paternalisme, sans égards pour les valeurs acquises, avec le souci de la véracité, quitte à choquer.

Plus significatif encore de la véritable ouverture d'esprit avec laquelle la vénérable institution ouvre ses colonnes à ces «zonards», le refus délibéré de toutes précautions oratoires préalables. Citons la fin de l'introduction de la rédaction: «La transcription des longs entretiens de Jean-Marc Richard (Réd. ancien porte-parole du centre autonome, travaille à temps partiel avec le DEJ, Droit des enfants et des jeunes, resté en relation avec de nombreux «zonards») avec ce monde à part n'a certes rien de littéraire. La lecture peut paraître fastidieuse. Mais au-delà des lourdeurs et de certaines répétitions inévitables, au-delà d'un langage parfois à la limite de la décence, sa contribution nous permet d'approcher l'horreur d'une réalité qui existe parallèlement à notre vie toute propre. Dans une conclusion, Jean-Marc Richard essaie de formuler quelques réflexions sur la zone, l'action sociale dans et avec ces groupes marginaux et l'avenir de ceux qui se sont, consciemment ou non, exclus de la société. Son constat n'engage que lui-même. Il nous effraie cependant. Les limites de l'action sociale que nous révèle ce texte dur exigent une nouvelle prise de conscience. Le constat d'échec ne doit pas être définitif. Il est possible que les photos accompagnant les pages suivantes choquent nos lecteurs par leur réalisme. Mais les photos nous transmettent la réalité par le truchement d'un autre ordre de sensations que la parole. Nous devons en prendre connaissance, qu'on le veuille ou non.»

La mise à jour porte. Nul doute qu'elle puisse déboucher sur une meilleure compréhension d'un monde isolé dans les clichés.

¹ Case postale 3318, 3000 Berne 7.

² Editions Pro Juventute, case postale, 8022 Zurich (ce numéro 3/82 contient aussi deux textes sur le «bénévolet» et une approche de la situation des apprentis dans le Jura bernois et au Tessin).

Quand les affaires ne sont plus les affaires

Décidément, Zurich est la ville de toutes les révolutions. Après les manifestations de jeunes dans la rue, elle vient de connaître une révolte d'actionnaires dans les salons du bel Hôtel Zurich, où se tiennent d'habitude échantillonnages et colloques plus tranquilles.

Le 21 décembre dernier donc, 154 actionnaires de la société financière Trans K-B étaient venus régler des comptes — pas très orthodoxes — avec un conseil d'administration aux abois, et finalement démissionnaire en bloc après plus de quatre heures de débats acharnés. L'inconfortable fauteuil du président était occupé par l'avocat d'affaires zurichois Hans W. Kopp, par ailleurs président de la Commission fédérale d'experts pour une conception globale des médias, et comme tel auteur d'une phrase dont la relecture aurait pu lui éviter la pénible séance du 21 décembre 1982: «Sous l'angle de la politique des médias, notre commission salue les efforts qui sont faits pour étendre la publicité des sociétés anonymes dont l'activité, en raison de leurs dimensions et de leur importance économique, relève de l'intérêt public, en concevant cette publicité non seulement comme un droit des actionnaires, mais comme un droit du public en général.» (Conception globale des médias, Rapport, p. 456.)

MYSTÈRES ET ACROBATE

En fait, il n'est pas certain du tout qu'une politique d'information plus ouverte aurait permis de trouver une autre issue que la coûteuse liquidation par une société fiduciaire, pour mettre fin à l'incroyable aventure de la Trans K-B, dans laquelle un acrobate paradoxalement dénommé Rudolf J.

Ernst est parvenu à attirer un nombre finalement élevé d'investisseurs, avec quelques complicités actives ou passives il faut le dire. Le mystère de la crédulité humaine, y compris chez l'homo frigus, demeure entier.

Du mariage prometteur à l'enterrement honteux. Tout a commencé en novembre 1979, par une habile fusion de deux sociétés financières de moindre importance (au point que leur mariage n'est pas même signalé dans la liste annuelle des concentrations établie par la «Schweizerische Handelszeitung»). Fondée en 1894 et domiciliée à Glaris, la Transanlage AG (président: Hans W. Kopp, déjà et administrateur-délégué: Rudolf J. Ernst, déjà) cherchait l'effet de synergie avec le Groupe K-B (président: R. J. Ernst, déjà), mini-société ayant son siège à Zurich. La première apportait en dot une très précieuse cotation en Bourse de Zurich, épargnant ainsi au conglomérat naissant la très longue procédure permettant l'accès à la corbeille.

TOUS LES TRUCS

De ce mariage au demeurant modeste naquirent une série de filiales, spécialisées dans la fourniture de capital-risque et... dans l'investissement mutuel. Tous les trucs habituels de la «balançoire» furent mis en œuvre, à l'insu du conseil d'administration prétend son président. Quand il apparut que les participations prises dans diverses sociétés américaines faisaient passer les chiffres au rouge le plus vif, le sieur Ernst passa l'Atlantique pour plusieurs mois, laissant à son avocat le soin de le représenter sur les bords de la Limmat.

Depuis ce départ au printemps dernier, le président Kopp s'efforce de désembrouiller l'écheveau, avec l'aide d'une société de révision.

A la mi-septembre, il ne cache plus que la liquidation s'impose, et qu'elle va coûter cher, très cher aux actionnaires (dont le principal n'est autre

qu'Ernst, entre-temps remplacé par un certain Fankhauser).

Enfin, à la mi-décembre, le rapport pour l'exercice 1981/82 paraît: moins de 800 000 francs de recettes pour 35,5 millions de dépenses.

Une semaine plus tard, les actionnaires refusent la décharge, par 125 000 à 37 000 voix. Dans la foulée, ils confirment leur défiance envers le conseil d'administration en transmettant à la Fiduciaire suisse (filiale de la SBS) la responsabilité de la liquidation — comme s'il y avait dans la caisse de quoi payer les honoraires exigibles pour une telle opération.

L'AUDACE, ÇA PAIE PAS TOUJOURS!

La Trans K-B ne partait pas d'une mauvaise idée: là où les banques n'osent pas (encore) banker, il faut bien des sociétés de financement pour faciliter le (re)démarrage d'affaires incertaines. La promotion de l'innovation passe par le recours à ce capital-risque dont les banques n'assument pas la mise à disposition. Les Américains, qui n'ont pas froid aux yeux, évaluent simplement les chances des investisseurs audacieux: un tiers de (grosses) pertes, un tiers de (substantiels) profits, un tiers d'affaires blanches.

Dans le cas de Trans K-B, les trois tiers étaient de la première catégorie. Cela n'a pas empêché le titre de faire les belles heures de la bourse de Zurich: cotée à moins de 100 francs en 1979, l'action Trans K-B a cumulé à plus de 750 francs en été 1981, avant de retomber à 240 francs il y a une année, pour disparaître de la cote le 15 septembre 1982, après avoir touché le niveau-plancher de trente francs.

A la recherche de boucs émissaires, le président de la Commission des médias louche du côté de la presse financière, que certains actionnaires n'ont pas hésité à accuser nommément: Alfred P. Herbert, rédacteur «en congé» de la revue mensuelle «Bilanz» (appartenant au groupe de presse Jean

Frey), aurait non seulement mené campagne contre la Trans K-B dans sa chronique «Bahnhofstrasse Inside», mais aurait lui-même réalisé de jolies prises de bénéfice en spéculant à la corbeille. La télévision suisse alémanique («Kassensturz» du 3 mai 1982) ne s'est pas gênée pour parler des combines, dont pourraient se rendre coupables les «initiés» — tels par exemple les journalistes économiques. Et comme dans ce genre de scandales, le pavé n'en finit pas de faire des cercles dans la mare, d'autres actionnaires portent leur regard sur la banque privée zurichoise Schoop Reiff & Co AG, passée en mains hollandaises et allemandes en février 1979. Cette banque, qui a diffusé les luxueux prospectus de la Trans K-B, a perdu en août dernier l'un des membres de son conseil d'administration: Hans W. Kopp.

Pour apprécier l'ensemble, il faut encore savoir que la Trans K-B était reconnue comme une «société financière à caractère bancaire ne faisant pas appel au public pour obtenir des fonds en dépôt». Comme telle, elle n'était soumise qu'aux articles 7 et 8 de la Loi fédérale sur les banques, relatifs à la remise des comptes annuels à la Banque nationale et aux exportations de capitaux; la BNS doit être informée notamment de toute prise de participation dans une société étrangère, pour autant que l'opération dépasse les dix millions de francs.

Information réservée à la Banque nationale donc, et couverte par le secret (art. 9, Loi sur les banques). Encore une lacune à combler! L'initiative socialiste prévoit de le faire, par une obligation de publicité étendue:

Les banques et sociétés financières publient, en sus de leurs bilans ordinaires, les comptes annuels consolidés ainsi que toutes les estimations qui entraînent la constitution ou la dissolution de réserves. Elles rendent publiques leurs participations actives et passives, la valeur des avoirs de clients qui sont déposés auprès d'elles et qu'elles administrent ainsi

que des avoirs qui leur sont confiés à titre fiduciaire; elles indiquent les noms des personnes exerçant un mandat au sein du conseil d'administration de même que les droits de vote attachés aux avoirs déposés.

La réponse du Conseil fédéral vaut son pesant de coffre-fort en acier trempé: inutile de prescrire toute cette publicité. Nuisible même parfois, par exemple en cas de participation à une opération d'assainissement. Comme s'il fallait craindre une appréciation réaliste des actifs.

HIT-PARADE INTERNATIONAL

La Suisse, vue d'outre-Rhin

Deux appréciations de la situation suisse dans le champ mondial, telle que la voient deux publications allemandes.

Le palmarès de la stabilité de l'hebdomadaire «Die Zeit» (24.12) tient compte de l'inflation et du chômage. Il place la Suisse au sixième rang après le Japon (en tête), l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

L'analyse de «Manager Magazin» (janvier) est plus complète. Il s'agit quasiment d'un indice des risques courus par les investisseurs et les exportateurs allemands. En tenant compte de la stabilité politique, de l'économie interne et du commerce extérieur, les nombreuses personnalités consultées pour l'évaluation accordent la meilleure note à la Norvège (275 points sur un maximum de 300). Cette position était occupée par le Japon en 1980 et par Hong-Kong en 1981 et ces deux pays restent dans le peloton de tête. Au quatrième rang, comme en 1981, la Suisse qui atteint un total de 260 points (-4). L'examen des résultats dans chaque secteur nous oblige pourtant à constater que c'est grâce au commerce extérieur (deuxième rang) que nous restons bien placés car pour la stabilité politique (huitième) et l'économie interne (dix-neuvième et 76 points sur 100) la Suisse n'a pas de motifs de se lancer des fleurs.

Et puis, voyez-vous — même dans le système actuel — la vérité finit bien par apparaître, toute nue comme un terrain inconstructible! Les actionnaires de la Trans K-B en savent quelque chose: ils viennent d'apprendre que le fameux terrain situé à proximité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, et détenu par la filiale luxembourgeoise Trans-Kabé, vaut en réalité bien moins que sa valeur comptable admise jusqu'ici, en raison d'un règlement de construction découvert un peu tard, qui rend ce placement foncier inintéressant.

CONSEIL FÉDÉRAL

Offre d'emploi

Le conseiller fédéral Hürlimann, qui donc est-il? Ses collègues soulignaient toujours sa loyauté: il fallait, bien sûr, comprendre sa loyauté politique: pas le goût de la combinazione, franc de collier, bref celui sur qui on peut compter. Les parlementaires disaient combien, à défaut d'être brillant, il était studieux, fort en thème, mais par application. Le public, au travers de circonstances personnelles douloureuses, pressentait son courage ou découvrirait, dans les banquets des grandes fêtes fédérales, un tribun, faisant rouler les tambours des grands lieux communs du genre «la subversion ne passera pas».

Monsieur H. a profité d'une interview dans «24 Heures» pour passer une offre d'emploi naïve: il est à la recherche de conseils d'administration pour occuper sa retraite. Pas d'offres reçues jusqu'ici. Et pourtant: son expérience des affaires sociales, sa connaissance du pays, son sens de la gestion du personnel en font un candidat digne d'intérêt, dit-il de lui-même.

Nouvelle illustration, par ce loyal M. H., de l'absence de frontière, pour une conscience alémanique, entre le service de l'Etat et le service des intérêts privés.

DÉCHETS

Travailler à La Hague

Aussi longtemps que la Suisse continuera à produire des déchets radioactifs et que ces derniers seront acheminés vers l'usine de retraitement française de La Hague (pour revenir chez nous dès que nous serons prêts, par la grâce de la Cedra, à les accueillir définitivement), aussi longtemps donc que ces excréments aussi helvétiques que nucléaires, rançon inévitable, à ce qu'il paraît, de la «Croissance» et du confort, passent la frontière, il faudra admettre que l'actualité de La Hague est aussi la nôtre. Au même titre que celle de n'importe quel canton suisse. Exportation de morceaux du territoire national, pour éviter aussi de trop penser au prix de l'énergie consommée. «Ils» les ont bien voulu, dira-t-on; certes, l'opération est commerciale; mais il faut tout de suite préciser que nous ne saurions qu'en faire en l'état — les «piscines» des centrales nucléaires ne sont pas extensibles à l'infini et seulement équipées pour l'entreposage momentané.

La Hague en Suisse: ce n'est pas la première fois, dans ces colonnes, que nous donnons des nouvelles de cette colonie technique, poubelle suisse de transit. Bien rares, à vrai dire, sont les échos de la vie quotidienne là-bas qui parviennent jusqu'ici, filtres géographiques, filtres industriels (La Hague doit soigner son image de marque), filtres psychologiques (mieux vaut n'en pas trop parler).

Rapportés par l'agence Wise, quelques détails, à retardement évidemment, sur la journée du 18 novembre dernier. Trouvera-t-on un soulagement à constater que nos déchets ne sont pas en cause? Voici en tout cas, sur le vif, tout un climat de travail.

Ce mercredi-là, on décharge des éléments combustibles en provenance du réacteur français Bugey 3.

Comme à l'ordinaire, ces combustibles irradiés sont enfermés dans des «châteaux» d'acier, indispensables pour le transport.

Après un certain nombre d'opérations de préparation, le combustible doit être extrait de son emballage grâce à une pince et être amené ensuite lentement au-dessus d'un panier de stockage où il est introduit. Ce panier est alors transporté dans une autre piscine de stockage pour y rester jusqu'au moment où le combustible devra être retraité. L'accident survient alors que le combustible vient d'être extrait de l'emballage et qu'il est acheminé vers le panier de stockage. Le combustible se détache de la pince et, d'une hauteur de six mètres, tombe au fond de la piscine.

Il s'agit d'un combustible PWR, composé d'uranium enrichi, sous forme de pastilles, empilées dans des aiguilles de zirconium ou d'acier de cinq mètres de long; ces aiguilles sont réunies en une botte de section carrée; des grilles sont placées à

distance sur toute la longueur de la botte pour maintenir la géométrie de l'ensemble; une tête et un pied d'inox à chaque extrémité consolident le tout qui pèse 500 kg.

Au cours de la chute, des grilles inférieures ont été endommagées; les aiguilles ne sont donc plus maintenues à ce niveau. La gaine est apparemment intacte. Heureusement, car dans le cas contraire, il y aurait eu contact direct entre le combustible irradié et l'eau de la piscine aurait alors été contaminée, de même que l'atmosphère de l'atelier.

Les techniciens se mettent en devoir de procéder à un cerclage autour des aiguilles pour les remettre en place là où les grilles ont été endommagées, d'envelopper ensuite le combustible d'une chemise d'inox, puis de remettre le tout en position verticale pour pouvoir le soulever et venir le placer dans le panier de stockage. Ceci fait, le retraitement ne sera pas compromis.

A suivre.

ENCYCLOPÉDIE VAUDOISE

Les âges de la vie

Le parti choisi, pour le dixième volume de l'Encyclopédie vaudoise, est la description de la «Vie quotidienne» des Vaudois, saisie à travers les grands moments d'une destinée, de la naissance à la mort: l'évolution des méthodes d'accouchement n'est-elle pas caractéristique d'une société, au même titre que les jeux, l'approche du mariage?

Ce travail sociologique, la vie au quotidien, complète (renouvelle) la série. Le canton de Vaud n'apparaît plus — ce qui est un de ses visages — dans son sérieux empesé officiel ou traditionaliste. Il est au quotidien, dans ses traditions vécues (ce qui est autre chose que le traditionalisme). D'où, dans le choix des textes et de l'illustration, un renouvellement, une sorte de jeunesse, même si le

cycle conduit jusqu'à la vieillesse et à la mort. La vie, quoi!

Un vœu: que le tome II, sur cette lancée, fasse une large place à la vie quotidienne des Vaudois, non seulement comme traditions et mœurs, mais aussi comme réalité sociale. Ce ne sont pas les documents qui manquent: de l'enquête sur le paupérisme au XIX^e, du rapport Schuchler sur le logement au début de ce siècle, du document sur les conditions de vie des hommes d'un bataillon vaudois en 1939, aux enquêtes successives du Mouvement populaire des familles.

PS. Dans le dernier numéro de la «Gazette des pâturages» (N° 23, c.p. 9, 2053 Cernier), la rédaction note à quel point les Vaudois (et les Genevois, et les Fribourgeois) sont privilégiés, par rapport aux Neuchâtelois, pour ce qui est de la mise à jour de leur histoire cantonale. Et de poser à juste titre la question, urgente lorsque l'on songe aux modifi-

cations du paysage économique et sociologique qu'entraîne la récession: «Rien de sérieusement consistant n'a été publié dans le canton depuis la collection du «Centenaire», en 1948. Collection quasi introuvable d'ailleurs — sinon en bibliothèque — et largement vieillie, voire complètement dépassée. Pourquoi pas d'«Encyclopédie neuchâteloise»?»

NOTES DE LECTURE

Le temps des loups blancs

Que savons-nous des gens qui vivent à côté de nous? Les Lausannois des années quarante ne connaissaient pas la vie des enfants de l'orphelinat italien lorsqu'ils les voyaient monter à l'École catholique du Valentin? Pouvons-nous imaginer les difficultés des enfants étrangers dans nos cités? Et les petits catholiques transplantés en terre de réforme, qu'en pensent-ils?

Anne Cuneo: «Le temps des loups blancs»¹. Le deuxième tome du portrait de l'auteur en femme ordinaire est à lire d'un jet pour la découverte d'un monde inconnu, puis à reprendre pour réfléchir. Que de traits et de portraits! Prenons par exemple les rappels de quelques professeurs de l'École supérieure de commerce, Georges-André Chevallaz, Jacques Mercanton, Jean-Luc Seylaz; lisons les passages sur la création du MDE (Mouvement démocratique des étudiants) et sur l'activité du Mouvement de la jeunesse suisse romande; essayons de nous représenter comment nous aurions réagi à la rencontre d'un Algérien inconnu porteur à notre intention d'un billet d'avion pour un bref aller et retour afin de participer à l'enterrement d'un être cher, mort dans la zone des combats de la libération.

Un livre pas ordinaire d'une femme extraordinaire!

C. F. P.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le passé et le présent

Je feuillette cette *Histoire de Lausanne* publiée chez Payot/Lausanne et Privat/Toulouse sous la direction de Jean Charles Biaudet.

La première chose à dire, assurément, c'est que c'est un très beau livre, magnifiquement présenté et illustré — depuis la couverture ornée d'une peinture de Nanette Genoud donnant de Lausanne une vision pas très éloignée de la première Viera da Silva — paysage rythmé par l'église Saint-François, la Tour Bel-Air, le Collège de la Mercerie (on disait: l'École Indus), l'Evêché et la Cathédrale; et bien sûr, à l'arrière-plan, les montagnes — jusqu'à la «Machine à Tinguely» de l'Exposition Nationale, en passant par des centaines de vignettes, dessins, photos, graphiques, etc.

Magnifiquement documenté, avec une quantité énorme de renseignements introuvables ou difficilement trouvables.

J'apprends par exemple qu'en 1838, la durée moyenne de la vie était de 48 ans 6 mois du côté de Saint-François, de 29 ans 9 mois et demi à Martrey et de 23 ans 6 mois à la Rue du Pré, disparue dans les années trente...

J'apprends aussi qu'en 1894, le loyer moyen annuel était de 1490 francs entre l'avenue du Théâtre et l'Eglantine; de 1192 francs entre Béthusy et l'avenue des Alpes; de 1016 francs entre la Riponne et les Belles-Roches... Mais de 345 francs du côté de Martrey-Bugnon; et de 250 francs entre le Vallon et Montmeillan... Arrivant à Lausanne en 1932, mes parents louèrent au Valentin un appartement «coûteux» mais très spacieux pour la somme qui me paraissait énorme de 2000 francs par an!

Quant aux salaires... En 1841, les institutrices touchaient 212 francs par an. J'évoque mon arrière-

grand-père maternel, qui pour un peu plus enseignait les rudiments à 105 élèves — selon les méthodes «mutuelles» — les grands apprenant à compter aux plus petits. Il est vrai qu'instituteur de campagne, il avait droit à sa part de noix, de saucissons et de jambons quand on faisait boucherie, de cidre en automne, etc.

C'est une fatalité: dès qu'on touche à l'époque contemporaine, et notamment aux activités culturelles, l'information se fait plus discutable. Comme si les auteurs, extraordinaires connaisseurs du passé, étaient moins à leur aise dans le présent. Sans doute, la Cinémathèque est-elle citée (deux fois), mais *en passant*, et F. Buache est ignoré. De même, on mentionne le Musée Cantonal, les Biennales de la Tapisserie, les Galeries-Pilotes, mais non pas Ernest Manganel ou René Berger, artisans de ces manifestations d'importance européenne. Ou encore le Musée de l'Art Brut, mais non pas M. Thévoz.

En ce qui concerne les arts plastiques, on se réjouit de voir Soutter enfin reconnu. Mais on s'étonne de la phrase: «Les arts plastiques n'offrent pas grande révélation, en dehors de Louis Soutter dont on commence à découvrir le génie...» (p. 401). Eh quoi! Ni Jaques Berger! Ni Marcel Poncet? Ni en d'autres temps Burnand ou Rivier? Je sais qu'il est aujourd'hui de bon ton de les mépriser, mais «historiquement», qu'on le veuille ou non, ils ont leur importance.

Sacrés gaillards! C'est plus fort qu'eux! Pour les écrivains récents, aucune femme n'est retenue (mais Borgeaud, excellent écrivain, mais qui a passé son enfance à Aubonne, fait ses écoles en Valais, résidé à Gleyroles et vécu à Paris depuis trente ans...). Or nous sommes quelques-uns à penser que notre pays a connu deux romanciers de tout premier plan — l'autre étant Catherine Colomb. Tout de même, à acquérir sans tarder.

J. C.

¹ Editions Bertil Galland.

Ils roulent pour eux

Ainsi, dès le début de cette année, Adolphe Saurer a stoppé la production de véhicules utilitaires. A la fin de 1985 au plus tard, il n'y aura plus de fabrication suisse de «gros routiers», ni civils, ni militaires. D'ici là, on aura entièrement exécuté la commande de 1200 camions destinés à l'armée suisse, qui sortiront d'usines n'appartenant plus à la seule Saurer mais, depuis le 1^{er} janvier, à Daimler-Benz (c'est-à-dire à Mercedes, c'est-à-dire en partie à l'Arabie saoudite) pour 40% et à Oerlikon-Bührle pour 15%.

Seul le montage des bus et autres camions sera désormais «made in Switzerland». En gros, les composants et autres pièces (sauf les châssis de bus) viendront du Nord, plus précisément de Stuttgart, et les idées du Sud, de Fiat-Iveco, dont la nouvelle filiale suisse Deverco reprend le développement des fameux moteurs signés jusqu'ici par Saurer. Quant au réseau de vente et d'entretien, il sera partagé, sauf exceptions, entre Mercedes et Iveco. Et voilà.

Dans la bagarre, et malgré les commandes courantes des communes, des compagnies de transport public, des régies fédérales ou de l'armée, des centaines d'emplois disparaissent: 460 en 1982, une cinquantaine cette année, et 450 en 1985/86, quand Saurer ne fera plus que des métiers à tisser et à broder (lesquelles se vendent bien et représentent actuellement la petite moitié du chiffre d'affaires). En 1974, année-record de son histoire, Saurer occupait 6500 personnes de par le monde, dont 4100 en Suisse; à fin 1981, ces effectifs atteignaient encore 5700 et 3200 employés. A fin novembre 1982, l'usine Saurer d'Arbon n'occupait plus que 2260 personnes, et la FBW de Wetzikon 280, et les «allègements» à venir sont inscrits au plan social. Grand sujet de fierté: sur les 30 à 40 chômeurs d'Arbon, une dizaine seulement (dont 7 femmes) sont des anciens de Saurer.

Côté administration, présidée et truffée de gens venus de Daimler-Benz, on se proclame bien sûr confiant en l'avenir. L'UBS, qui détient depuis des années un petit cinquième du capital de Saurer, doit voir les choses en moins rose, car elle ne manque pas une occasion de confirmer son intention de liquider cette participation...

La situation étant devenue ce qu'elle est, le discours a perdu toute arrogance. On n'en est plus aux propos indignés du président du conseil d'administration qui, devant l'assemblée des actionnaires de mai 1979, prenait à partie un journal (il s'agissait du «Tages Anzeiger») pour avoir osé poser la question de la survie de la glorieuse marque Saurer.

Il faut dire que Saurer se trouvait déjà dans le colimateur de Mercedes. Les négociations traînèrent en longueur, à l'instigation de Saurer, qui ne voulait pas se rendre à l'évidence (perte de trente à cinquante mille francs par véhicule construit) ou qui, plus finement, tenait à garder sa nationalité suisse jusqu'à la passation des commandes militaires ins-

crites au Programme d'armement 1982. Le «Message», prévoyant l'achat d'une première tranche de 400 camions, date du 17 février 1982. L'annonce de la reprise par Daimler-Benz avait lieu un mois plus tard...

Le 9 juin 1982, le Conseil des Etats décidait la commande groupée de 1200 camions, et le Conseil national en faisait autant le 29 septembre dernier. Le tout sur la base d'un rapport prévoyant une part de 23% des travaux adjugée à l'étranger, et sans allusion sur les effets sociaux de la «restructuration» de Saurer: «A longue échéance, il est prévu de conserver au moins 1000 emplois, mais une des conséquences en sera que, dans le cas le plus défavorable, 1000 autres emplois devront être supprimés.»

Il apparaît que l'on se trouve bel et bien dans «le cas le plus défavorable» envisagé par le Conseil fédéral dans son rapport complémentaire du 4 juin 1982. Et que les Allemands et les Italiens fixent les règles du jeu. Au total: plus d'Etat, et moins de Suisse.

ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Camions, wagons, mêmes pressions

On avait admiré la belle ouvrage du lobby des camions lors du débat parlementaire sur l'imposition des poids lourds. L'industrie des wagons vient de faire mieux.

On n'avait jamais vu ça, de mémoire d'observateur des rapports entre le Parlement et l'économie: une proposition du syndicaliste zurichois Affolter, porte-parole attitré des CFF et autres transports publics, soutenue à la fois par le directeur de l'Union centrale des associations patronales (le radical zurichois Allenspach) et par le patron des Usines d'Ems, Christoph Blocher, UDC également zurichois de la tendance brutale.

L'objet de cette curieuse alliance? Neuf millions de francs pour la réparation-révision d'une quarantaine de wagons CFF, pour laquelle la firme Wagon-Schlieren s'était spécialement équipée. Le Conseil national a dit «oui» le 7 décembre (par 96 voix contre 22), le Conseil des Etats a dit «non» le lendemain (16:9), la Chambre du peuple a maintenu une semaine plus tard (par 77 à 67), pour finalement s'écraser le 16 décembre (par 73 à 56), après le repli de MM. Allenspach et Blocher, rassurés par des promesses de Leo Schlumpf... qui ont laissé la gauche soutenir seule la Fabrique suisse de Wagons et d'Ascenseurs SA à Schlieren, dont la commission d'entreprise avait envoyé le 3 décembre une lettre émouvante à tous les parlementaires. Les malheureux, ils feraient mieux de fabriquer des camions plutôt que des wagons. L'armée pourrait leur en acheter, au lieu qu'ils doivent attendre les contrats de révision des CFF en plein déficit.